

Image not found or type unknown



Annulation vente voiture d'occasion

Par **johan**, le **26/08/2008** à **10:09**

bonjour, je viens d'acheter un véhicule d'occasions mais j'ai rencontré des problèmes! la personne m'a dit et affirmé :
- 1ère main = faux elle l'a achetée en janvier
- voiture immatriculée en 2006 mais elle a oublié de me dire qu'elle est de 2005! ça change tout au niveau de l'Argus!!!
- voiture entretenue chez Mazda et que je pouvais récupérer les infos chez le concessionnaire = faux ils n'ont rien du tout! en plus j'ai découvert sous le capot une étiquette de réparation de chez Renault et non Mazda! donc pour la garantie je suis cuit!!!
y'a-t-il un recours? puis-je annuler la vente pour vices cachés ou au moins obtenir une remise? merci d'avance